

Décisions CAS 22/01/2025

1. Ratification de l'accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, depuis le 28 décembre 2024 jusqu'au 28 mars 2025 à concurrence de 60%.
 2. Prolongation de la désignation de **Madame C. Q.**, éducatrice chef f.f. contractuelle (niveau B5), aux fonctions supérieures de directrice de la Cité Asselbergs (niveau A4), et octroi de l'allocation correspondante pour une période de six mois, éventuellement prolongeable, à partir du 1er mars 2025, par la conclusion d'un avenant au contrat de travail.
 3. Accord de principe pour l'engagement d'un.e attaché.e sous contrat à durée indéterminée à temps plein, à partir du 23 janvier 2025 au plus tôt, au sein du service du Patrimoine.
-

Décisions CAS 19/02/2025

1. Admission de **Madame M. A.**, chef de division statutaire, à la pension au 1^{er} mars 2025.
 2. Prise d'acte de la démission de **Monsieur R. V.**, assistant social chef statutaire (B5) et accord pour le libérer de ses fonctions au 1^{er} mars 2025.
-

Décisions CAS 26/03/2025

1. Accord sur les prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2025, éventuellement prolongeable suivant certificat médical et Suppression de ses fonctions supérieures d'attachée principale (A4) et de l'allocation correspondante, au 1^{er} avril 2025.
 2. Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 au sein du service Affaires générales, à temps plein, par voie de mobilité interne (via fonctions supérieures ou transfert), dès lors que **Madame A-S. V** n'assumera plus la fonction et Accord de principe pour le recrutement d'un.e responsable A4 via appel externe (CDD 1 an à temps plein éventuellement prolongeable), en cas d'échec de la procédure de mobilité interne.
 3. Prolongation de la désignation de **Madame M. V W.**, attachée statutaire (niveau A), aux fonctions supérieures d'attachée -experte (niveau A2), et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un an, éventuellement prolongeable, à partir du 01/04/2025.
 4. Prolongation de la désignation de **Madame M. R.**, secrétaire administrative contractuelle (niveau B), aux fonctions supérieures d'attachée principale (niveau A4), par un avenant au contrat de travail, et octroi de l'allocation correspondante pour une période d'un, éventuellement prolongeable, à partir du 01/05/2025.
 5. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raisons médicales de **Madame A. D.**, attachée statutaire, du 29 mars jusqu'au 26 juin 2025 à concurrence de 60%.
-

Décisions CAS 23/04/2025

Aucune décision relative à des agents de niveau A

Décisions CAS 28/05/2025

1. Accord sur la prolongation des prestations réduites pour raison médicales de **Madame A-S. V.**, agent statutaire de niveau A, à concurrence de 50%, jusqu'au 30 juin 2025.